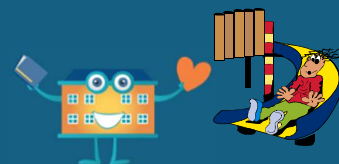


ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



PROCÈS-VERBAL

Date : 22 avril 2025

Heure : 18 h 30

Séance ordinaire en présentiel *formule hybride*

En présence de

Valérie Tremblay Direction	P	Jonathan Alarie Président	A	Kathleen Jacob Secrétaire	P
Chantal Croteau Enseignante NDR	P	Andréanne Hull Enseignante NDR	P	Marie-Ève Brière Enseignante NDA	P
Véronic Lauzon TES NDA	P	Véronik Mercier Service de garde NDR	A	Julie Gagnon Parent NDR	A
Mickaël Hardy Parent NDR	P	Karine Lacroix Parent NDR	P	Véronique Faucher Parent NDR	P
Anne Leduc-Séguin Substitut	P	Cindy Picard Substitut	P		

1. Ouverture et mot de bienvenue

1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18 h 38.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Cindy Picard, appuyé par Chantal Croteau d'adopter l'ordre du jour.

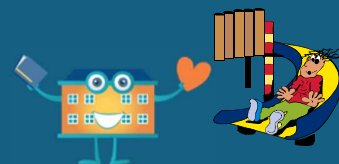
➤ Résolution 2025-04-22-38

1.3 Adoption du procès-verbal du 11 mars 2025

Proposé par Véronic Lauzon, appuyé par Andréanne Hull d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

➤ Résolution 2025-04-22-39

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



2. Adopter

2.1 Aucun point à adopter.

3. Approuver

3.1 Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire (Art. 66 et 108)

À ce jour, on compte 61 \$ de dépenses, ce qui nous apporte un solde de 539 \$. Les frais de déplacement à prévoir d'ici la dernière réunion devront être soumis le 22 mai. Par la suite, une décision sera rendue quant à la dépense du solde restant.

Proposé par Anne Leduc-Séguin, appuyé par Karine Lacroix d'approuver les détails du budget.

➤ Résolution 2025-04-22-40

4. Appuyer

4.1 Aucun point à appuyer

5. Consultation

5.1 Fonds à destination spéciale (pour soutenir les activités de fin d'année) (Art. 94 et 110.4)

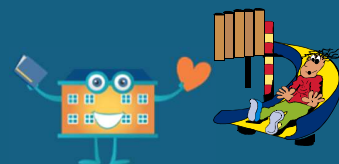
La campagne de financement a permis d'amasser un peu plus de 12 000\$. Le rôle des membres du conseil d'établissement est de surveiller la distribution de ces fonds. La direction a déjà reçu plusieurs demandes d'activité. On demande d'optimiser l'utilisation des autobus lors des sorties (jumelage de classes afin d'utiliser un autobus à sa pleine capacité et permet également le réseautage).

Selon les demandes de NDR, un montant approximatif de 4 790 \$ serait demandé pour les activités de fin d'année. Du côté de NDA, la demande est de 2 200 \$. On comptabilise donc un maximum de 8 000 \$ pour les activités de fin d'année. Le solde restant sera utilisé pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Est-ce que le budget pour les activités de fin d'année devrait être réparti en un montant global pour chaque classe ou un montant par élèves ? Il est convenu qu'un montant de 400 \$ par classe sera attribué à NDR et 500 \$ par classe à NDA. 100 \$ de plus est attribué à NDA en raison du coût plus élevé des autobus, car ils sont éloignés de la ville.

L'année prochaine, un tableau Excel sera utilisé afin de comptabiliser les dépenses du budget campagne de financement afin d'en faciliter le suivi.

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



5.2 Consultation, modification ou la révocation de l'acte d'établissement (Art. 40, 79, 101 et 110.1) (Fiche thématique 09 | Acte d'établissement et critères de sélection de la direction d'établissement)

Présentation de la consultation de l'acte d'établissement 2025-2026 par la direction. Les ordres d'enseignement dispensé seront : maternelle 4 et 5 ans, primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycle ainsi qu'un service de garde.

Du côté de NDR, l'école est disponible pour l'été en fête. À la suite d'une entente avec la ville de Val-d'Or, les locaux sont également mis à la disposition de la communauté.

5.3 Consultation pour la composition du conseil d'établissement (Fiche thématique 01 | Composition d'un conseil d'établissement)

Présentation de la composition du conseil d'établissement par la direction. Nous avons un total de 12 membres répartis équitablement entre les parents et les employés. La composition actuelle sera maintenue : 3 enseignants, 1 personnel de soutien, 1 personnel de service de garde et 5 parents.

5.4 Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement (Art. 79 et 110.1) (Fiche thématique 09 | Acte d'établissement et critères de sélection de la direction d'établissement)

Présentation des critères par la direction. Il est possible de faire part de nos constats au CSS. Par exemple, le président du conseil d'établissement pourrait apporter des suggestions au directeur général. Les membres désirent une présence plus accrue dans les deux établissements.

5.5 Portrait de la clientèle 2025-2026

La direction présente le portrait de la clientèle avec les chiffres actuels. Une rencontre avec les ressources humaines aura lieu demain. On constate une légère augmentation pour NDA et une petite diminution pour NDR, mais le portrait est en constante évolution.

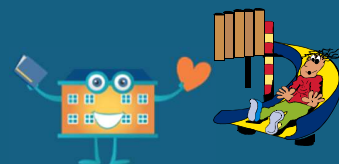
5.6 Consultation à venir pour l'organisation scolaire

Le comité de participation élaborera différents scénarios qui seront présentés au prochain conseil d'établissement du mois de mai.

5.7 Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.) (Art. 89.2 et 110.4)

Les résultats ne sont pas dévoilés à ce jour, ce point sera reporté à la prochaine réunion.

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



5.8 Préparation du bilan des activités du conseil d'établissement (par le président/membres) (Art. 82 et 110.4)

Le président devra préparer un bilan de l'année d'ici le 5 juillet.

5.9 Suivi du budget annuel de l'établissement (Art. 96.25 et 110.13) – Suivi Véronique Gilbert

Le budget sera adopté en fin d'année. Véronique Gilbert fera le décompte des feuilles de temps rémunérées en double afin de récupérer certains montants.

Le Défi Pierre Lavoie n'aurait pas été utilisé en totalité, un suivi devra être effectué d'ici la prochaine réunion. Qu'en est-il du projet de la pergola à NDR ?

6. Vécu-école

6.1 Mot du représentant au comité de parents

Mme Julie Gagnon était absente lors de la dernière rencontre.

6.2 Mot de la technicienne en service de garde

Mme Véronik Mercier est absente.

6.3 Mot des enseignantes

Toute l'équipe est bien heureuse du retour de notre directrice, Mme Valérie Tremblay ainsi que de notre collègue, Mme Chantal Croteau.

Un spectacle de talent pour la fin d'année à NDR est en branle.

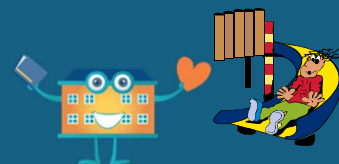
L'activité Maestrophoto visitera les deux milieux.

Le projet des parcours actifs (autocollants sur le plancher qui incite les élèves à bouger) est finalisé pour les deux milieux.

L'activité de ski au Mont-Vidéo pour NDA a été un franc succès. Les élèves étaient très bons et impressionnants. Activité déclarée « la plus cool de toutes » par les élèves ! Plusieurs écoles du CSS étaient présentes, ce qui a permis un beau réseautage pour les grands. À la suite de l'activité, plusieurs élèves sont retournés avec leurs parents.

À NDA, nous avons demandé aux élèves d'apporter à l'école des jeux, jouets ou livres qu'ils n'utilisaient plus à la maison afin de les utiliser comme prix lors de différents bingos qui seront réalisés d'ici la fin de l'année. Belle participation des élèves !

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



6.4 Mot de la direction

Soulignement de la semaine du personnel de soutien du 21 au 25 avril.

Deuxième bloc de la formation SEI (savoir être en intervention) offerte ce matin à tout le personnel. Consiste à apprendre à se défendre face à un élève violent avec des techniques d'arrêt d'agir et de prévention.

Organisation du préaccueil des classes de maternelle pour l'an prochain. Nous aurons 7 élèves de 4 ans et 8 élèves de 5 ans pour NDA. La liste des élèves de 4 ans n'est pas disponible pour l'instant à NDR, mais nous avons 38 maternelles 5 ans.

À son retour, la direction a bénéficié d'une formation avec un avocat qui l'informait des lois lors des sorties scolaires. Après vérification, nous ne sommes pas légaux dans nos fonctionnements. Une autorisation doit être signée par le parent dès qu'une activité est considérée à risque. Dans l'autorisation, le parent doit considérer la notion de risque. Le transport par un parent est toujours possible, mais le conducteur doit préalablement avoir subi une enquête. Le parent de l'enfant transporté doit également signer une autorisation.

7. Varia

7.1 Semaine minière 2025

L'ICM (institut canadien des mines) organise localement une semaine minière. Une activité à réaliser dans les classes a été créée par l'INMQ pour les 5^e et 6^e années. L'activité consiste à découvrir les programmes de formation pour travailler dans les mines. Il y aura un tirage pour les classes ayant participé qui permettra aux gagnants d'aller visiter le musée minéralogique ainsi que la mine Canadian Malartic. Un concours de dessin est aussi proposé pour tous les groupes d'âge. Des copies seront distribuées à tous les élèves.

8. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20 h 27.

Proposé par Mickaël Hardy, appuyé par Marie-Ève Brière,

Résolu à l'unanimité la levée de l'assemblée

➤ Résolution 2025-04-22-41

Jonathan Alarie

Président

Valérie Tremblay

Directrice